

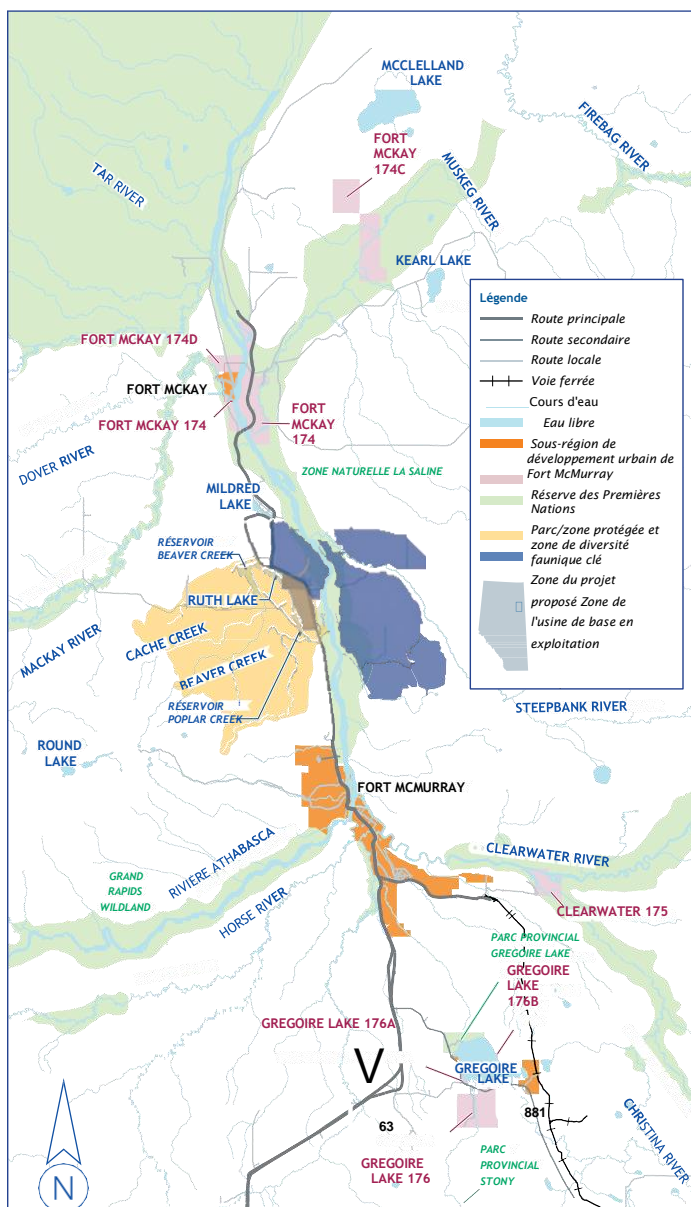


Été 2023

# Le point sur le projet de prolongement de la mine de base



Prolongement de la mine de base



## Objectif

Vous recevez ce bulletin parce que vous avez été identifié par Suncor comme une partie prenante dans le projet de prolongement de la mine de base (le projet). Bien que nous en soyons encore aux premières étapes de l'élaboration d'une demande réglementaire pour le projet, nous voulons nous assurer que vous restez au courant de nos progrès et de nos plans. Il s'agit de notre premier bulletin de 2023, et du troisième bulletin envoyé dans le cadre du projet. Vous trouverez une copie des bulletins antérieurs à [www.suncor.com/fr-ca/ce-que-nous-faisons/sables-petroliferes/prolongement-de-la-mine-de-base](http://www.suncor.com/fr-ca/ce-que-nous-faisons/sables-petroliferes/prolongement-de-la-mine-de-base). Si vous avez des questions ou des préoccupations ou si vous souhaitez faire retirer votre nom de cette liste de diffusion, veuillez écrire à [basemineextension@suncor.com](mailto:basemineextension@suncor.com).

## Contexte

Le projet est proposé à titre de prolongement de nos activités existantes à l'usine de base. Le projet comprendrait une nouvelle mine et de nouvelles installations d'extraction primaire du côté ouest de la route 63, au nord de Fort McMurray, en Alberta. Le projet est situé de façon adjacente à nos installations existantes, afin que nous puissions tirer parti des installations d'extraction secondaire, de l'usine de valorisation et des services publics d'électricité existants. Le projet devrait produire jusqu'à 225 000 barils par jour de mousse de bitume pendant 25 ans. La production commencerait à s'accélérer vers le

début ou le milieu des années 2030, une fois que les sources d'approvisionnement en bitume extrait existantes de l'usine de base seront épuisées.

Le projet est destiné à remplacer, et non à accroître, la production existante.

*Image 1. Carte de la zone du projet*

## Le projet jusqu'à présent

2019

Mobilisation anticipée

2020

Élaboration de la description du projet

2021

Évaluation des directives des organismes de réglementation

### 2019

- Nous avons entamé très tôt un dialogue avec les communautés autochtones avant l'annonce officielle du projet pour aider Suncor à élaborer la description initiale du projet, y compris des réunions en personne pour passer en revue le matériel préliminaire, comme l'emplacement du projet, le type de projet, le calendrier, le processus réglementaire et les occasions de consultation futures.
- Le dialogue était axé sur les communautés situées près du projet proposé et comprenait la Première Nation de Fort McKay, la Première Nation crie Mikisew, la Première Nation Athabasca Chipewyan, la Première Nation n° 468 de Fort McMurray, l'Association locale 125 des Métis de Fort Chipewyan, la Nation métisse de Fort McKay, l'Association locale 1935 des Métis de Fort McMurray et la Première Nation Chipewyan Prairie.

### 2020

- Suncor a soumis la description initiale du projet à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) pour sensibiliser les autres communautés autochtones et parties prenantes au projet.
- Suncor a entamé un dialogue avec les communautés autochtones, les trappeurs et les parties prenantes publiques potentiellement touchés pour cerner les problèmes ou préoccupations liés au projet proposé, qui ont été ensuite incorporés à la description détaillée du projet.
- Selon le contenu de la description détaillée du projet, l'AÉIC a déterminé qu'une évaluation de l'impact du projet était requise et que cette évaluation serait examinée par un panel indépendant.



# 2022

Élaboration de la  
méthodologie  
d'évaluation

# 2023

Évaluation des occasions  
d'amélioration

Consultation des Autochtones, mobilisation et études dirigées par les communautés

Collecte de données pour appuyer l'évaluation de l'impact

## 2021

- L'Alberta Energy Regulator (AER) a publié le cadre de référence pour la composante provinciale de l'évaluation de l'impact.
- L'AÉIC a publié les lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact, le Plan de partenariat et de mobilisation des Autochtones et le plan de participation du public, qui fournissent collectivement les directives sur la façon dont la composante fédérale de l'évaluation de l'impact devrait être menée.
- L'AÉIC a identifié 37 communautés autochtones en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest qui pourraient potentiellement être touchées par le projet, et pour lesquelles Suncor doit mener des activités de consultation ou de mobilisation (avis).
- La consultation des communautés autochtones était axée sur les méthodologies d'évaluation de l'impact, y compris la planification de l'évaluation dirigée par les communautés des impacts potentiels du projet sur l'utilisation des terres traditionnelles, la santé, les facteurs sociaux économiques, les droits et la culture.
- Suncor a effectué une présentation lors d'une assemblée publique virtuelle pour sensibiliser un public plus large de parties prenantes au projet et cerner les préoccupations du public.

## 2022

- Suncor a organisé des séances d'information, un atelier avec les membres des collectivités et des réunions individuelles avec les communautés autochtones pour discuter des aspects clés de la méthodologie d'évaluation de l'impact.
- Suncor a organisé cinq visites de l'installation pour fournir aux membres des communautés autochtones une occasion d'observer la collecte des données environnementales de référence ayant lieu à l'emplacement du projet pour appuyer l'évaluation de l'impact.
- À la lumière de la rétroaction fournie par les Autochtones et la réglementation fédérale sur les gaz à effet de serre en évolution, Suncor a demandé une prorogation pour la soumission de l'étude d'impact (28 février 2025).

## 2023

- À l'heure actuelle, Suncor évalue les occasions d'amélioration potentielles du projet pour s'aligner sur la rétroaction fournie par les Autochtones et la réglementation sur les gaz à effet de serre en évolution.
- Suncor travaille en collaboration avec les organismes de réglementation, les communautés autochtones et les parties prenantes pour faire progresser la demande.



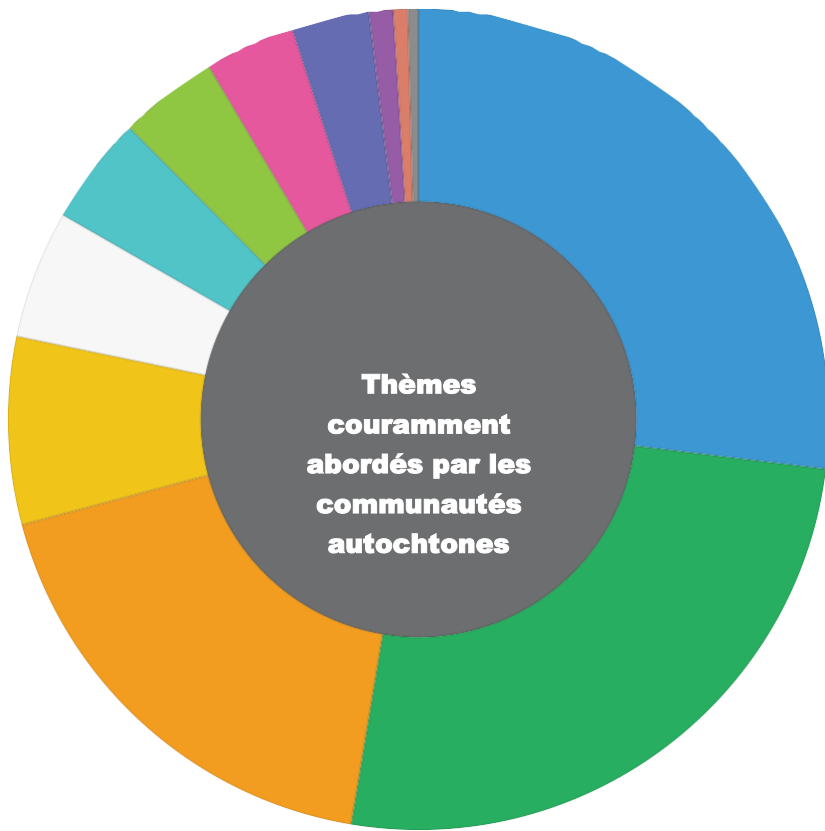
## Consultation et mobilisation des Autochtones

Depuis le début de 2020, lorsque le travail lié à la demande de projet a été amorcé, il y a eu :

- Plus de 10 000 interactions entre Suncor, les communautés autochtones et les parties prenantes publiques relativement au projet.
- Plus de 450 réunions avec les communautés autochtones et les parties prenantes publiques.
- Plus de 10 mises à jour sur la réglementation et la consultation fournies aux représentants.
- 5 journées de visite communautaire de l'installation en personne, comptant la participation de 13 communautés autochtones.
- Plus de 100 heures de consultation avec des consultants techniques, des représentants des communautés autochtones, des membres des collectivités, des utilisateurs des terres et des Aînés.
- 1 présentation lors d'une assemblée publique.
- Des traductions en cri et en déné de la description initiale du projet.

## Rétroaction reçue jusqu'à présent

Il est important pour Suncor de répondre à la rétroaction, aux préoccupations et aux questions. Nous continuerons à incorporer la rétroaction au projet lorsque possible. Par l'entremise d'un éventail de réunions, d'ateliers, de visites de l'installation, de courriels et d'appels téléphoniques, nous avons reçu plus de 5 000 avis liés au projet, que ce soit sous la forme de questions, de commentaires ou de préoccupations. La rétroaction fournie par les communautés autochtones est principalement axée sur ce qui suit : le processus de consultation; les méthodes d'étude et d'analyse; l'utilisation de l'eau, de la terre et des ressources; la faune et les poissons. La rétroaction fournie par les autres parties prenantes concerne principalement le processus de consultation; l'eau, la faune et les poissons; la qualité de l'air; et les méthodes d'étude et d'analyse.



**Processus réglementaire**

**Impacts environnementaux**

**Utilisation traditionnelle**

**Impacts socio-économiques**

**Exploitation**

**Impacts sur la santé**

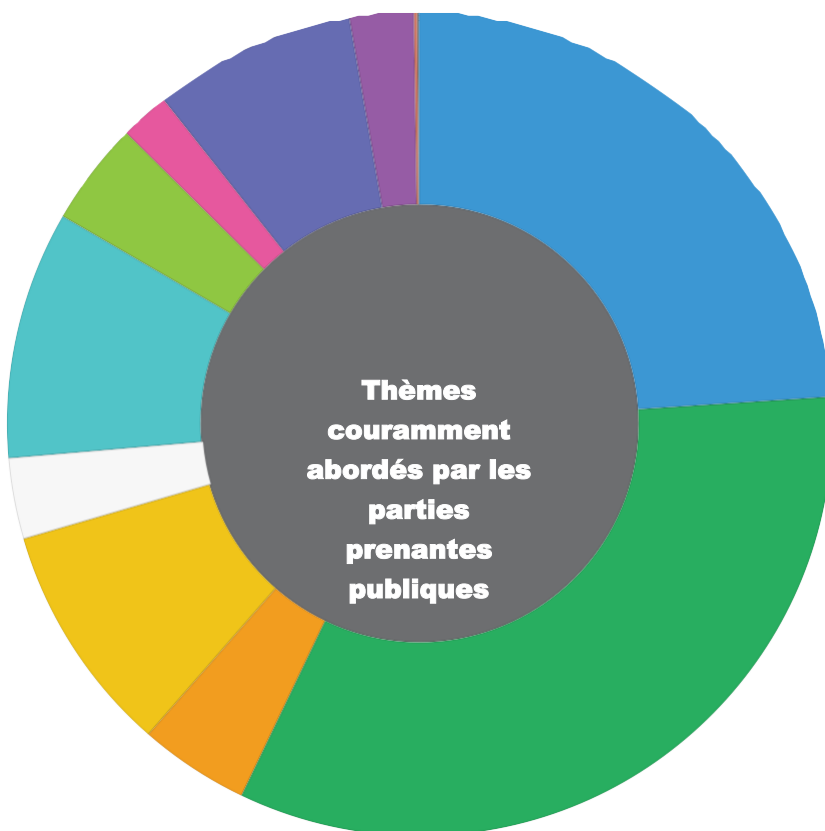
**Conditions de référence**

**Infrastructure potentielle**

**Infrastructure existante**

**Mesures d'atténuation**

**Aspect juridique**



# Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette

D'ici 2030, réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur.



Réduire nos émissions de portée 1 et 2 grâce à des améliorations des activités de base.

Développer des entreprises énergétiques à faibles émissions dans le domaine des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène afin de réduire nos émissions de portée 2 et 3.

Collaborer avec d'autres pour réduire les émissions de la chaîne de valeur, y compris de la portée 3.

*Objectifs et stratégie de Suncor relativement aux émissions de gaz à effet de serre*

## Réglementations et directives liées aux gaz à effet de serre en émergence

En 2022, deux ans après que Suncor a élaboré notre description détaillée du projet, plusieurs percées clés ont eu lieu dans le contexte réglementaire fédéral des gaz à effet de serre, y compris la publication des documents suivants :

- Plan de réduction des gaz à effet de serre du Canada
  - Présente les réductions prévues pour le secteur pétrolier et gazier (42 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2019)
- Options de plafonner ou réduire les émissions de GES du secteur pétrolier et gazier pour atteindre les objectifs de 2023 et enregistrer zéro émission nette d'ici 2050
  - Document de discussion présentant des options pour réduire les émissions conformément au plan de réduction des émissions
- Ébauche du rendement lié aux émissions de GES parmi le meilleur de l'industrie pour les nouveaux projets pétroliers et gaziers
  - Propose que les nouveaux projets dégagent des émissions comparables aux projets les plus sobres en carbone à l'échelle mondiale

exigences réglementaires émergentes pour réduire de façon importante les émissions de gaz à effet de serre et, à ce titre, font actuellement l'objet d'un examen attentif dans le cadre de la planification de Suncor liée au projet et à nos activités de façon plus générale. Par conséquent, Suncor a demandé une prorogation de neuf mois pour la soumission de notre étude d'impact du projet, de façon à pouvoir évaluer les occasions d'amélioration potentielles. La nouvelle date de soumission est le 25 février 2025.

Suncor est déterminée à être une entreprise carboneutre d'ici 2050, et nous avons déjà commencé à réaliser des progrès vers l'atteinte de ces objectifs avec la construction en cours des unités de cogénération à l'usine de base qui remplaceront les chaudières à coke. De plus, les projets proposés, comme le projet de séquestration du carbone de l'Alliance nouvelles voies, progressent tout au long des étapes de planification. Si vous souhaitez en savoir plus sur stratégie globale et les projets de réduction de Suncor, veuillez consulter le [Rapport climat de Suncor](#).

Ces documents devraient former une partie des



## Capsule culturelle

Juin était le Mois national de l'histoire autochtone au Canada, un moment pour célébrer et honorer les différentes cultures, histoires et contributions des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Il s'agit d'une occasion d'en apprendre davantage sur les riches traditions et la résilience des communautés autochtones, ainsi que sur les enjeux continus auxquels elles font face. C'est un moment pour réfléchir au passé, au présent et à l'avenir des Autochtones au Canada, et travailler à la réconciliation et la guérison.



## Capsule sécurité estivale

L'équipe chargée du projet de prolongement de la mine de base souhaite vous rappeler de profiter de l'été en toute sécurité en vous présentant la capsule sécurité suivante :

### **Capsule sécurité sur les températures estivales :**

Durant l'été, les températures peuvent augmenter rapidement et de manière inattendue. Portez des vêtements légers et perméables à l'air et transportez une bouteille d'eau avec vous, peu importe où vous allez. Mettez de la crème solaire régulièrement et mettez-vous à l'ombre lorsque possible pour éviter l'épuisement par la chaleur ou les coups de chaleur.

# Prochaines étapes

Suncor prévoit finaliser le programme de conception des méthodologies d'évaluation et du cadre de référence plus tard cette année. Par la suite, elle prévoit être en mesure d'amorcer la modélisation des effets potentiels du projet.

Suncor continuera de communiquer avec vous tout au long de l'avancement du projet pour vous tenir au courant des mises à jour sur le projet et des occasions de donner votre avis sur celui-ci.

## **Pour communiquer avec nous**

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des commentaires, veuillez communiquer avec notre équipe de projet :

**Courriel :** [basemineextension@suncor.com](mailto:basemineextension@suncor.com)

**Numéro sans frais :** 1-855-955-3054

Des informations supplémentaires sont disponibles sur la page web du projet à l'adresse suivante :

**[www.suncor.com/fr-ca/ce-que-nous-faisons/sables-petroliferes/prolongement-de-la-mine-de-base](http://www.suncor.com/fr-ca/ce-que-nous-faisons/sables-petroliferes/prolongement-de-la-mine-de-base)**